

Introduction

Les lecteurs de cette publication y trouveront des extraits de rapports récemment rendus publics par le Parlement et le gouvernement, au sujet des droits de la personne et de la politique étrangère du Canada. L'intérêt que le Canada porte de longue date aux problèmes internationaux concernant le respect des droits de la personne, est à la base des efforts des cinq documents cités dans la présente publication. Ces documents vont du rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations extérieures, publié en juin 1986, à l'énoncé de la nouvelle stratégie d'aide au développement, paru en mars 1988 sous le titre Partageons notre avenir.

Comme l'a souligné la Réponse du gouvernement au Rapport du Comité mixte spécial, "la protection des droits fondamentaux des personnes et des groupes fait partie intégrante de la société canadienne et du patrimoine historique du Canada. Dans la Charte des droits de la personne, les Canadiens se sont fixés des normes élevées en la matière ... Pour ces raisons, les droits de l'homme sont et resteront l'un des éléments fondamentaux de la politique étrangère du Canada." Les cinq documents, dont les extraits composent cette publication, examinent, en étudiant leurs répercussions, un large éventail de questions concernant les droits de la personne et la politique étrangère du Canada.